

# RECOMMANDATION 3:

# PROPOSER DES LISTES DE EBOOKS

# TÉLÉCHARGEABLES

## DESRIPTIF

CETTE FICHE VISE À FOURNIR DES INDICATIONS OPÉRATIONNELLES POUR DÉVELOPPER DES LISTES « PRÊTES À L'EMPLOI » DE DOCUMENTS SÉLECTIONNÉS EN FONCTION DE CRITÈRES PERTINENTS (DISCIPLINES, THÉMATIQUES, OUVRAGES DE RÉFÉRENCE, TYPES DE DOCUMENTS, ETC.).

### 1. Considérations générales

Les usagers éprouvent parfois des difficultés à trouver les versions numériques des ouvrages pertinents selon leur profil (niveau d'étude, discipline, etc.). Il semble opportun de les guider et de leur adresser des recommandations de lecture. Les éléments suivants doivent être pris en considération.

#### Problèmes d'accès liés au repérage des ebooks :

- interface de recherche inadaptée (ie. peu intuitive) malgré la présence d'un onglet « ebooks » ;
- méconnaissance de l'existence ou de l'étendue de l'offre numérique ;
- difficultés à déterminer si un ouvrage existe en version numérique, confusion liée à la multiplicité des modes d'accès aux contenus selon les éditeurs (ex. différents formats, division par chapitres des ouvrages en format PDF) ;
- difficultés à trouver les livres de référence en version numérique, de même que certaines nouveautés.

#### Problèmes liés aux conditions de prêt :

- difficultés à comprendre les restrictions sur la consultation des ebooks (par exemple, certains ne sont pas consultables par deux

utilisateur-trice-s en même temps) ;

- incompatibilité des droits de prêt mis en place par les éditeurs (DRM<sup>1</sup>).

#### Problèmes d'accès techniques et fonctionnels :

- méconnaissance des :
  - protocoles d'accès (ex. VPN, Wi-Fi, sur identification, login) ;
  - différents formats de ebooks ;
  - logiciels de lecture et d'annotations de documents ;
  - applications spécifiques à des domaines particuliers<sup>2</sup>.

### 2. Problèmes soulevés

- Il n'existe à l'heure actuelle pas de listes de ebooks « prêtes à l'emploi » qui pourraient être utilisées par les bibliothèques. Pour le moment, la sélection doit être réalisée au cas par cas, en croisant les ressources proposées par plusieurs éditeurs.
- La mise en place de ce type d'offre implique d'avoir préalablement défini avec les éditeurs les conditions d'accès (authentifié) et droits d'utilisation (nombre de téléchargements simultanés, nombre de copies par un-e même utilisateur-trice, durée d'utilisation avant effacement, etc.). Cette offre particulière doit être négociée et intégrée dans les contrats de licence avec les éditeurs concernés. Or, les solutions peuvent varier d'un éditeur à l'autre, ce qui rend complexe l'offre, tant pour le personnel que pour les usagers.
- Les éditeurs de ebooks n'appliquant pas tous les mêmes droits d'usage, les bibliothèques doivent conjuguer les modalités d'utilisation de chaque ressource de la liste pour constituer des « collections » cohérentes et faciles d'utilisation. Le critère de l'incompatibilité des droits d'utilisation est donc à prendre en considération.

- Ces sélections de ebooks à télécharger ne peuvent pas être accessibles librement sur les pages web des bibliothèques. Elles doivent être stockées sur un espace sécurisé réservé à une communauté d'utilisateur-trice-s autorisés et authentifiés. Les conditions d'accès doivent être clairement expliquées.

### 3. Réponses possibles

Les usagers demandent des recommandations de ebooks sous la forme de listes « prêtes à l'emploi » téléchargeables facilement sur un dispositif de lecture mobile personnel ou prêté. Sont ainsi souhaitées des sélections par :

- disciplines académiques ou types de ressources (romans, guides de voyage, méthodes de langue, etc.) ;
- thématiques<sup>3</sup> ;
- genres littéraires ;
- cycles et niveaux d'études (scolaire, BA/MA/doctorat) ou âges (enfant, adolescent, adulte) ;
- ouvrages de référence pour un cours.

Actuellement, la complexité des modèles économiques et des différents niveaux de protection mis en place par les éditeurs ne permet pas d'élaborer ces listes sous la forme de « dossiers téléchargeables ». En revanche, il est possible de proposer des sélections selon trois modalités :

- « étagères » numériques et regroupements thématiques<sup>4</sup> via les plateformes d'agrégateurs d'ouvrages en streaming.
- « dossiers » composés de listes d'ouvrages libres de droit ou tombés dans le domaine public (sans DRM) à télécharger gratuitement<sup>5</sup> : ici, ces sélections peuvent être organisées par évènement, thématique, etc. Pour cela, il faut mettre en place

<sup>1</sup>Digital Rights Management :  
[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqf.aspx?ld\\_Fiche=8362949](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqf.aspx?ld_Fiche=8362949)

<sup>2</sup>Voir exemple :  
<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/369-Applications-mobiles-en-sante>

<sup>3</sup>Voir exemple : [http://bit.ly/Calliope\\_PretTablettesJura](http://bit.ly/Calliope_PretTablettesJura)

<sup>4</sup>Voir exemple : <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/collections/scholarvox>

<sup>5</sup>La médiathèque du Pas-de-Calais propose un guide pour aider les bibliothèques de lecture publique à mettre en place ce type de service. Voir Fiche : « Mettre en place une offre d'e-books gratuits ».

[http://bit.ly/Calliope\\_Fiche1Bib\\_Pas-de-Calais](http://bit.ly/Calliope_Fiche1Bib_Pas-de-Calais)

# RECOMMANDATION 3: PROPOSER DES LISTES DE EBOOKS TÉLÉCHARGEABLES

un serveur sur lequel stocker et mettre à disposition en libre accès les fichiers<sup>6</sup>. En complément et pour une meilleure mise en valeur de ces regroupements, des outils collaboratifs de visualisation tels que Pinterest<sup>7</sup> ou Padlet<sup>8</sup> peuvent être utilisés.

- sélections d'ouvrages pré-chargés sur un dispositif de lecture. Une description plus précise concernant cette modalité est proposée dans la fiche 1.

Par ailleurs, sur son site web, la bibliothèque peut signaler les plateformes<sup>9</sup> permettant de télécharger des ebooks gratuits. Ce type d'action renforce le rôle de « facilitateur » et de découverte d'accès à la lecture numérique de la bibliothèque.

## Tâches à réaliser en amont

- Pour une utilisation simple de ces sélections, les documents peuvent aussi être regroupés en fonction de leur format (PDF, ePub, etc.). Dans tous les cas, il faut préciser les types de formats de documents présents dans chaque liste de manière à informer l'utilisateur du logiciel de lecture à utiliser.
- Recommander des logiciels et applications nécessaires à la lecture et, éventuellement, aux annotations des documents en distinguant les environnements des différents types de dispositifs.
- Proposer un guide pour aider les usagers à transférer ces documents vers des périphériques (liseuses, tablettes, smartphones et ordinateurs).
- En complément à une offre de prêt de documents achetés par la bibliothèque, proposer des documents libres de droits ou tombés dans le domaine public.

## Tâches à réaliser en continu

- Définir et informer des modalités d'accès/de prêt pour chaque

sélection,

- Effectuer une veille sur les contenus disponibles sous forme numérique (ex. actualité littéraire).
- Effectuer une veille sur les fournisseurs de ebooks à destination des bibliothèques suisses.

## Tâches à réaliser après

- Proposer un bref questionnaire de satisfaction et de suggestions en ligne à remplir depuis la page de diffusion des sélections.

## 4. Préconisations concernant la mise en œuvre

### Aspects spécifiques au contexte académique

- Privilégier des versions numériques des :
  - ouvrages en séminaire ;
  - documents les plus utilisés pour une discipline ou un cours ;
  - documents sélectionnés par les enseignant-e-s ;
  - documents libres de droits ou tombés dans le domaine public (pertinence à valider selon la discipline).
- Travailler en concertation avec les enseignant-e-s pour déterminer les ouvrages de référence par cours ou cursus. Se baser également sur les listes d'ouvrages en séminaire et vérifier l'existence des versions numériques.
- Établir un partenariat avec les bibliothécaires responsables de disciplines et les référents académiques afin de mettre régulièrement les listes à jour.
- Tenir compte des particularités des types de contenus liés à chaque discipline (graphiques en couleurs, formules mathématiques, etc.) pour recommander les dispositifs et les applications les plus adaptés à lecture de ce type de contenus.
- Se baser sur le calendrier académique pour définir la périodicité de mise à jour des listes (semestre, année académique, période d'examen, etc.). Identifier pour chaque niveau d'études

et discipliner les moments de rédaction des travaux universitaires (travail de diplôme).

### Aspects spécifiques aux bibliothèques de lecture publique

*Nous précisons ici que cette recommandation s'applique moins aux établissements qui passent par des plateformes d'agrégation pour prêter leurs ebooks puisque ces dernières, à l'image de Numilog, proposent déjà une navigation dans les collections par genres littéraires, langues ou types de publics (jeunesse, adulte, etc.).*

- Proposer des sélections de contenus en tenant compte de l'environnement politico-culturel de la ville et/ou du canton (événements littéraires et culturels, expositions, fêtes populaires, etc.). Les sélections peuvent aussi être créées en suivant le calendrier des animations proposées par la bibliothèque (lectures, heure du conte, etc.) et des actualités littéraires.
- Mettre en avant aussi bien les classiques que les best-sellers.

## 5. Impacts pour l'équipe

Définir un cahier des charges du service avec les différentes tâches à effectuer en lien avec l'alimentation et la mise à jour de ces listes :

- Elaboration d'une politique documentaire pour la constitution des listes en fonction des différents critères relevés précédemment (environnement, thématique, format, condition de prêt, modalité d'accès).
- Alimentation des listes : mettre en place un plan de veille (axes thématiques, sites à surveiller, sources libres de droits, documents tombés dans le domaine public, etc.).
- Création d'un calendrier pour la mise à jour régulière de ces listes (fréquence de mise à jour, remplacement d'une collection, ajout/retrait de documents dans une liste, changement de formats) en fonction de critères prédéfinis (par exemple, désindexage si le taux de téléchargement/de consultation minimum d'une

<sup>6</sup>Voir exemple : <http://ebookenbib.net/category/packs/>

<sup>7</sup>Voir exemple : <https://www.pinterest.com/utilibraries/>

<sup>8</sup>Voir exemple : <http://fr.padlet.com/Mediatheque62/Polar>

<sup>9</sup>Des exemples de plateformes de ebooks gratuits et libres de droits ou tombés

dans le domaine public sont listés sur le site de La grande bibliothèque numérique en ligne <http://bit.ly/callope-bibnum-canope>

# RECOMMANDATION 3: PROPOSER DES LISTES DE EBOOKS TÉLÉCHARGEABLES

liste n'est pas atteint au bout d'une certaine durée). Prévoir également la réalisation d'enquêtes de satisfaction en parallèle pour contrôler la pertinence de ces sélections de documents.

## 6. Actions de communication spécifiques

### En interne

- Proposer des ateliers de formation dédiés à la consultation en ligne et au téléchargement sur les différents dispositifs de lecture à destination des professionnel-le-s.
- Réaliser un guide de Q/R pour les professionnel-le-s au prêt ou à l'accueil.

### À destination des publics

- Réaliser un mode d'emploi simplifié et adapté pour le téléchargement des listes sur des dispositifs de lecture en mettant l'accent sur les formats (tous les environnements et types de dispositifs devraient être présentés).
- Organiser des ateliers « découverte » autour de l'utilisation des différents dispositifs mobiles eux-mêmes (présentation des contenus, des dispositifs, des applications de lecture, surlignage, annotation, traducteur, prise de notes, etc.).
- Organiser des ateliers dédiés au téléchargement des listes sur les dispositifs de lecture, y compris les smartphones.
- Promouvoir le service selon des actions de communication ciblées (ex. en milieu académique, pendant le période d'examens, il est particulièrement utile de communiquer sur l'existence des versions numériques des documents les plus consultés qui ne sont plus disponibles en format papier).
- En milieu universitaire, relayer les informations concernant les ressources électroniques sur la plateforme pédagogique (partenariat avec les enseignant-e-s, référent-e-s académiques pour la bibliothèque et responsables de disciplines).

## CRÉDITS

**Porteurs du projet** | Stéphanie Pouchot, Aurélie Vieux, Rafael Peregrina

Fiche réalisée dans le cadre du projet de recherche Calliopê.ch | RCSO ISnet 13-07

**Contact** | [stephanie.pouchot@hesge.ch](mailto:stephanie.pouchot@hesge.ch)

### Partenaires

enssib | Benoît Epron

Bibliothèque de l'Université de Genève

SAB / CLP | Béatrice Perret Anadi

**Conception graphique** | Martine Anderfuhren

Juin 2015

